En clinique la division subsiste. Les convulsions symptomatiques ne se manifestant qu'à titre de symptôme associé, tandis que les convulsions dites idiopathiques constituent le plus souvent un symptôme révélateur d'une affection cachée nous nous occuperons surtout de ces dernières.

T

Etiologie. — A. Causes prédisposantes. — a. Age. — L'âge de l'enfant a une influence considérable sur la production de l'éclampsie.

L'enfant en effet est surtout atteint pendant les six premiers mois de son existence, à l'exception toutefois des tout petits chez lesquels la convulsion apparaît rarement en tant qu'accident isolé, mais plutôt comme symptôme terminal des affections qui peuvent enlever l'enfant de cet âge.

De six mois à deux ans la prédisposition aux convulsions diminue et celles-ci deviennent tout à fait exceptionnelles au delà de cet âge. Elles n'accompagnent plus alors que les fièvres graves, les intoxications ne sont que la première manifestation de l'épilepsie.

b. Influence de l'hérédité. — Mais si le jeune âge constitue par lui-même une prédisposition certaine à l'éclampsie, il est évident qu'il ne suffit pas à la faire naître, sans quoi la plupart des enfants ne sauraient y échapper. Il faut donc en outre que le sujet possède une susceptibilité particulière innée ou acquise grâce à laquelle une même cause qui laissera indemne les autres enfants fera éclater chez lui une attaque convulsive. Cette prédisposition morbide domine l'étiologie de l'éclampsie infantile.

La fréquence des convulsions chez les sujets issus de souche nerveuse a été signalée depuis longtemps. Il s'agit parfois d'hérédité nerveuse semblable. Bouchut cite le cas d'une femme ayant eu des convulsions dans son enfance et dont les six enfants sans exception présentèrent de l'éclampsie.